



PROCES-VERBAL

Direction Nationale de l'Arbitrage - Commission Lois du Jeu - Appels

Réunion du : vendredi 18 septembre 2009
à : 11h00

Présidence : Michel GIRARD

Présents : Régis CHAMPET Christophe CHESNAIS Michel GIRARD
Jean-Michel LEROGNON Jean-Robert SEIGNE

Excusé : Frédéric FLORIO

Séance n°. Saison 2009-2010.

1- Durée des rencontres

La commission a mis à jour la circulaire 7.01 du Guide des lois du jeu qui traite de la durée des rencontres. Cette circulaire fera l'objet d'une diffusion à l'ensemble des arbitres fédéraux seniors et jeunes et à l'ensemble des CRA.

2- Questions posées par les Ligues

Ligue d'Aquitaine

Circulaire 3.04 paragraphe 3 :

Le motif d'exclusion du joueur excédentaire sera mis à jour dans l'édition de juillet 2010 du Guide des lois du jeu.

Circulaire 5.02 :

Cette circulaire est tout à fait explicite : la mise à jour de juillet 2009 concerne uniquement l'arbitre assistant officiel présent lors du dépôt de la réserve. Cet assistant officiel doit être celui situé le plus près du fait de jeu contesté.

Circulaire 5.07 :

Cette circulaire sera mise à jour en juillet 2010 pour ce qui est des catégories de joueurs.

Circulaire 7.01 :

Cette circulaire fait l'objet du premier paragraphe de ce PV.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 22 octobre 2009.

La séance est levée à 12h00.

Le Président de la Commission : Michel GIRARD

Le Secrétaire de séance : Jean-Robert SEIGNE